



Sans-abrisme et migrations : Bruxelles en train de flamber ?

François Bertrand et Xavier Dupret

Septembre 2026

9.669 signes

La tâche de l'Etat est de protéger l'ensemble des personnes installées sur son territoire des aléas à travers une redistribution des ressources et leur affectation à différents services à la collectivité. À l'intersection des enjeux de migrations et du sans-abrisme, cette tâche est structurellement démantelée. Le travail social s'efforce d'aider, soigner, réadapter mais « plafonne » dans ses capacités à (ré)inclure. Alors que la récession grossit chaque jour les rangs d'un nouveau "sous-monde" qualifié autrefois de « sous-prolétariat », le feu social qui couve sous les cendres doit nous inquiéter. Des choix décisifs sont à effectuer.

Que nos villes brûlent, que des vies se consomment dans l'ultra-précarité ne fait désormais plus aucun doute : errance, sans-abrisme, troubles de santé mentale et toxicomanie sont sous nos fenêtres, ultravisibles. S'y habituer constituerait une lourde erreur car nous ne devons jamais oublier-ce-que subit ce "sous-monde" en période de recul du service public ? La survie, le viol, le vol, la traite des êtres humains, les cartels, les fusillades, l'exclusion du marché immobilier. Aujourd'hui, cette explosion de toutes les violences sociales fait tache d'huile et nous revient comme un boomerang en pleine figure. Ce déchirement de la cohésion sociale nous concerne et nous affecte donc tous.

Les salauds vont en enfer (mais les saints aussi !)

Nous ne céderons pas pour autant au campisme ambiant qui fait de ce sous-monde une classe objet sans proposer de réponse publique crédible. En revanche, partir du miroir des migrations, plus précisément, sa fraction clandestine, sans titre de séjour, tout en restant pragmatiques permet d'extrapoler le niveau de violence sociale subi par les autres publics à haute difficulté d'insertion. Si l'on suit les chiffres de Bruss'help, sur les 10.000 individus sans-abri dénombrés dans la capitale, plus d'un tiers est en parcours migratoire enrayé, survivant en rue, en squats mais aussi dans les centres d'urgence financés par la Région. Prenons garde aux lectures simplificatrices. Ces chiffres sont, en effet, statiques. Les mettre

en mouvement éclairerait davantage certains tabous de l'actualité du Brussels Deal, lequel correspond à un accord de coopération conclu fin 2022 entre le gouvernement fédéral belge et la Région de Bruxelles-Capitale. Le Brussels deal a permis de financer initialement 2.000 places d'accueil supplémentaires pour les demandeurs de protection internationale à Bruxelles, pour un budget annuel de 42 millions d'euros.

Parmi ces différents tabous, on pointera tout d'abord celui de la stratégie du choc. Les nouvelles arrivées de personnes sans-titre de séjour étant continues alors que les sorties durables (vers le logement ou l'emploi, par exemple) sont restreintes, le contingent de personnes concernées croît de jour en jour et pèse de plus en plus sur les possibilités d'aide. À ce propos, le regain de tension fédéral-région(s) s'inscrit dans un cadre large. D'un côté, une pression internationale avec des flux migratoires instrumentalisés par les régimes hostiles pour désolidariser l'UE. L'affaire de Ceuta illustre parfaitement cette guerre hybride¹ qui renforce les partisans de l'externalisation de la misère en centres de rétention, hors de l'UE. Et de l'autre, une pression locale où les communes les plus pauvres comptent la majorité des lieux d'accueil tandis que les plus riches se retranchent. De ce point de vue, la flambée communautariste à Uccle, autour de l'implantation d'un centre pour demandeurs d'asile, reflète *ad nauseam* cette éditité de rejet qui s'appuie sur des collectifs citoyens à la xénophobie absolument décomplexée.

Ne nous y trompons pas, cette stratégie couplée à l'assèchement du travail social d'insertion alimente l'explosion de l'insécurité. Survivre sans toit, et sans accès à l'économie formelle, pousse inéluctablement vers une économie souterraine qui chacun le sait, n'alimente pas les recettes de l'Etat mais bien une armée de réserve pour le travail au noir et les mafias. La criminalisation de la question sans-abri qui en découle est indigne. À ce propos, le modèle étasunien d'emprisonnement de masse (véritable économie parallèle du travail forcé) et son corolaire, un authentique apartheid social, sont inacceptables pour tous les partisans de la démocratie économique et sociale.

On dénoncera, ensuite, le tabou du conservatisme. L'enfer est, certes, pavé de bonnes intentions mais même avec toute la bonne volonté du monde, mettre en œuvre des réponses inefficaces ne représente pas moins un échec profond de l'action des pouvoirs publics. Ainsi en est-il de l'optique classique des gros centres d'urgence, à présent largement à bout de souffle. Il est de plus en plus flagrant que penser en termes de places plutôt que de trajectoires d'insertion au sein de la société nie la parole, les besoins ainsi que les aspirations des principaux intéressés. Comment croire en un parcours d'intégration, retrouver une autonomie et un projet lorsque ce qui est offert condamne les personnes à investir toute leur énergie dans le fait de trouver un endroit où dormir chaque soir ? En outre, la saturation systémique, ne nous voilons pas la face, de ce dispositif freine une réforme du secteur vers plus d'efficacité et d'efficience. En effet, la formule éculée du « bed, bad en brood » sans sortie de l'urgence produit une gestion de crise humanitaire permanente (avec ses Cassandre, ses dames patronnesses et ses sauveurs, l'utopie en bandoulière). Ce coûteux modèle de confinement de la misère, sans grande valeur ajoutée au final, ne peut borner l'horizon de nos politiques sociales.

¹ Stratégie déjà employée dans le passé par la Turquie avec la Grèce et par la Russie avec la Pologne. Lire à ce sujet GREENHILL, K.M. (2016), *Weapons of Mass Migration: Forced Displacement, Coercion, and Foreign Policy*, Ithaca, Cornell University Press.

Prévenir et refaçonner des logiques de protection

Éviter de choisir entre Charybde et Scylla présuppose et exige de réhabiliter et d'assumer un travail social radicalement émancipateur dans le secteur. Sur les questions de sécurité, la réduction significative de la criminalité doit devenir une priorité, qui ne relèvera toutefois pas exclusivement de la police et de la justice. L'action collective doit impérativement débiter, en effet, par la prévention en amont et en parallèle de la chaîne pénale. Calibrer celle-ci à la jeunesse et aux communes les plus touchées est une autre évidence. Encore faut-il la subsidier. Éducateurs de quartiers, équipes mobiles de réduction des risques, centres jeunes, salle de consommation ne doivent pas être définancés. Cette action préventive constitue la valeur ajoutée principale d'un nouveau schéma d'intervention liant étroitement l'hébergement (en petites unités) à un accompagnement sur mesure².

L'avenir est à une égale qualité de l'accompagnement social en fin de trajectoires migratoires. En clair, un pool de travailleurs sociaux mobiles sur l'ensemble d'un bassin de vie doit activer des flux vers la protection des mineurs, Fedasil ainsi que vers l'emploi, la formation et dans certains cas, vers un retour volontaire armé d'une formation et de nouvelles compétences. Ce travail réalisé par l'Office International des Migrations (OIM) produit une moyenne de 3000 retours/an pour la Belgique³. On plaidera également pour la mise en place rapide du dossier social électronique : peu coûteux, effectif et déjà à l'œuvre dans les métropoles françaises et néerlandaises mais pourtant reporté sans cesse depuis 2016 chez nous. Il s'agit là d'un puissant outil de suivi et de prévention tant pour les natifs que pour les migrants, à l'image du Dossier Médical Global dont bénéficie chaque citoyen dans le domaine de la santé.

Plus largement, dans chacune des régions, la convocation d'Etats généraux du travail social unissant acteurs associatifs et publics est nécessaire pour refonder les politiques d'accueil mais aussi l'encadrement de migrations économiques. Idéalement, cette initiative devrait porter la revendication de régularisations individuelles basées sur la correspondance avec les métiers en pénurie et autres fonctions critiques sur le marché de l'emploi.

En cette période de grande « fatigue démocratique » des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, on placera utilement ces Etats Généraux sous l'égide du pilier de la concertation sociale (patronat-syndicats). Celui-ci, outre le fait de n'avoir jamais faibli dans les périodes sombres de la récente histoire sociale du pays, est en capacité de bâtir des politiques publiques et de restaurer la confiance avec la Belgique qui souffre.

Nos villes brûlent. La sécurité d'existence est un droit inscrit dans la déclaration des Droits de l'Homme de 1789. Nous voulons pouvoir vivre dans un pays où il est toujours possible d'aider et d'émanciper, de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins. La tâche n'est, certes, pas mince. C'est que l'objectif final est des plus ambitieux : permettre à toute personne de mener une vie conforme à la dignité humaine.

² Front des SDF, Sans-abrisme : Renverser la courbe et passer à la prévention, carte blanche parue dans Le Soir du 25 septembre 2024.

³ Organisation internationale des Migrations (OIM), La Belgique et l'OIM renouvellent leur partenariat par un nouvel accord de financement pluriannuel, 2 juillet 2025. Url : <https://www.iom.int/fr/news/la-belgique-et-loim-renouvellent-leur-partenariat-par-un-nouvel-accord-de-financement-pluriannuel>. Date de consultation : 4 septembre 2026.